

infosite

n°5 - Mai 2021

ÉTANGS D'ARGONNE

MARNE



Avant-propos

Situées dans l'est du département de la Marne, les 3 zones Natura 2000 de l'Argonne offrent un patrimoine naturel typique des climats continentaux. Dominé par des boisements, cet ensemble est densément ponctué de plans d'eau et de prairies extrêmement riches en biodiversité. L'Argonne est un exemple d'initiatives réussies de conciliation des enjeux de développement social, économique et environnemental de l'Homme dans un site Natura 2000.



Un groupement d'experts locaux,
une pluridisciplinarité à votre service

Animer un site Natura 2000 de plus de 14 000 hectares est un travail conséquent. Quatre structures ont donc décidé de mettre à profit la complémentarité de leurs compétences pour répondre aux enjeux du site Natura 2000.



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS
DE CHAMPAGNE-ARDENNE
⇒ **Coordination générale
& Volet étangs / pisciculture**
Rencontres techniques avec les propriétaires
d'étangs et les pisciculteurs
2 place Louis Patizel - 51330 Les Charmontois
Tél. : 03 26 60 59 10
Mail : secretariat@cen-champagne-ardenne.org
www.cen-champagne-ardenne.org



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX
CHAMPAGNE-ARDENNE
⇒ **Volet agricole
& Mesures agro-environnementales**
Mise en place des dispositifs MAEC- Der Nature
Ferme des grands parts - 51290 Outines
Tél. : 03 26 72 54 47
Mail : champagne@lpo.fr



CENTRE RÉGIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
⇒ **Volet forêt privée**
Rencontre des propriétaires forestiers privés
Maison régionale de la forêt et du bois
Complexe agricole du Mont-Bernard
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 65 18 25
Mail : champagne@crpf.fr



OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
⇒ **Volet forêt publique relevant
du régime forestier**
Rencontres avec les communes forestières
et les gestionnaires des forêts domaniales
Agence Aube-Marne
Cité Administrative des Vassaulles
38, rue Grégoire Pierre Herluison
CS 70198 - 10006 Troyes Cedex
Tél. : 03 25 76 27 37
Mail : ag.troyes@onf.fr

NATURA 2000

QUI CONTACTER ?



Balade en Argonne

Amateurs de randonnée, venez découvrir la richesse de la biodiversité argonnaise. Une boucle de 8 km autour de Châtrices serpente entre les forêts, les étangs et les prairies typiques de notre territoire. Si vous êtes attentifs, vous découvrirez de nombreuses espèces rares et protégées mais attention à ne pas les déranger car elles sont très sensibles.

+ d'infos : www.argonne.fr

Plus de 14 000 ha

D'INTÉRÊT EUROPÉEN

Natura 2000, c'est le réseau européen des sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des milieux naturels, des plantes et des animaux à l'échelle de l'Union européenne. Ce réseau a pour objectif de préserver, maintenir ou restaurer la biodiversité en harmonie avec les activités humaines du territoire. Il permet de mobiliser des moyens et des compétences multiples au service de la collectivité et de la biodiversité.

Cette démarche, mise en place sur le site des étangs d'Argonne, est pilotée par le CEN Champagne-Ardenne, la LPO, le CRPF et l'ONF depuis 2014. Le territoire concerné couvre 14 250 hectares et traverse 24 communes de Sainte-Ménéhould à Vanault-les-Dames.

Sites Natura 2000 n° FR2100335,
FR2112003 et FR2112009
Réalisation : Conservatoire d'espaces
naturels de Champagne-Ardenne
Crédits illustrations : Eva Zimmermann
Conception graphique : Oreka graphisme

Crédits photos : A. Bertoni (CENCA),
S. Baretts (CRPF), G. San Martin,
M. Solari, V. Van Zeijst
Impression : Imprimerie Félix
600 exemplaires - Mai 2021

Bulletin réalisé avec le soutien de :



DOSSIER SPÉCIAL

Les acteurs du territoire PASSENT À L'ACTION

La parole à Daniel Petit

UN PROPRIÉTAIRE ENGAGÉ POUR GÉRER DURABLEMENT SES ÉTANGS

Daniel PETIT est propriétaire de 3 étangs dans la zone Natura 2000 : les étangs d'Igny, Marcel et des Épinettes. Depuis le 1^{er} janvier 2021, il pratique une gestion raisonnée via une charte Natura 2000.

Quel est pour vous l'intérêt de mettre en place une charte Natura 2000 sur vos étangs ?

« Tirailé depuis longtemps entre le besoin de concilier mes pratiques économiques et environnementales, j'ai choisi de m'engager pour accorder ces deux volets. J'aime beaucoup passer du temps à observer la nature mais j'ai aussi besoin de tirer un profit économique de mes étangs. L'exonération de taxe sur le foncier non bâti (TFNB) qui m'est accordée en signant cette charte me permet de contrebalancer pour partie les pertes de rendement liées à ma gestion extensive. »

Quelles sont les adaptations de pratiques mises en place sur vos étangs à la suite de la signature de cette charte ?

« Je me suis engagé sur de nombreux points :

- réaliser une pêche par vidange tous les 3 ans au maximum entre début octobre et fin mars ;
- limiter la charge piscicole à 50 kg/ha/an ;
- ne pas profiler les berges de façon abrupte ;
- ne pas effectuer d'entretien (fauche des roselières...) entre le 15 mars et le 15 juillet ».

Quelles sont les contraintes liées à la signature de cette charte Natura ?

« Je ne vois pas de contraintes directement liées à la signature de cette charte. Cependant j'ai des incompréhensions à propos de la gestion de certaines espèces d'oiseaux pour lesquels le réseau Natura 2000 agit. La protection stricte du Grand Cormoran est difficilement conciliable avec le fonctionnement d'une production piscicole. Les effectifs et la consommation de poissons par cette espèce sont parfois trop importants pour permettre à un pisciculteur de vivre de son activité. »

Je soutiens les actions en faveur de la protection de la nature car certaines pratiques intensives sont mauvaises. Il ne faut cependant pas que ces actions deviennent extrémistes. »

La charte Natura 2000

La charte Natura 2000 permet de reconnaître et de récompenser les bonnes pratiques de certains propriétaires, gestionnaires ou même usagers des sites. Elle est composée d'engagements et de recommandations, auxquelles adhère le signataire de la charte. L'adhésion n'engageant pas de surcoût, elle ne donne pas droit à une rémunération directe, mais permet aux adhérents de bénéficier d'exonérations fiscales ou d'accéder à certains avantages. Pour plus de renseignements, voir encadré « contacts ».



UNE DIVERSITÉ D'HABITATS

insoupçonnée en forêt

L'immense forêt d'Argonne est une forêt d'exception réputée pour ses arbres remarquables. Mais savez-vous quelle abrite une multitude de micro-habitats, véritables petits milieux de vie essentiels à un grand nombre d'espèces vivant en forêt ?

Les cavités arboricoles et les autres micro-habitats dans les arbres

Les pics forestiers creusent des cavités dans le bois pour se nourrir ou pour se loger. Une fois abandonnées, ces cavités sont utilisées par d'autres espèces animales (chauve-souris, petites chouettes, écureuils...). Lors de leur croissance ou de leur vieillissement, certains arbres développent également des caractéristiques particulières dont les animaux forestiers bénéficient (écorce décollée, fentes sur les troncs, grosse branche brisée...). La conservation de quelques arbres porteurs de ces « micro-habitats » ne déprécie pas la valeur économique de la forêt et permet de maintenir des espèces rares et utiles.

Actus Natura 2000 : Jeu de piste pour forestiers en herbe

En octobre 2020, les animateurs du site Natura 2000 ont organisé un jeu de piste en forêt communale de Vanault-les-Dames. L'occasion pour les nombreux participants de découvrir la richesse écologique des forêts d'Argonne de manière ludique : préservation du bois mort, reconnaissance des micro-habitats, intérêt écologique des lianes... Félicitations aux « petits forestiers en herbe » qui se sont vu remettre un diplôme en fin de journée.

Le bois mort

Le bois mort joue un rôle très important pour le maintien de la biodiversité. On estime que 30% des espèces forestières, soit plusieurs milliers, en dépendent : elles s'y développent ou s'y nourrissent. La présence de bois mort en forêt, qu'il soit encore debout ou gisant au sol, n'est pas un signe de mauvais entretien, mais témoigne d'une gestion équilibrée.

Milan noir

À partir du mois d'avril, j'entame la construction d'un nid sur un gros arbre isolé ou sur une lisière forestière, pour me reproduire.

UNE MOSAÏQUE D'HABITATS EN INTERACTION

dans les étangs

À l'origine créés dans un objectif de production piscicole, les étangs d'Argonne sont devenus le support d'une biodiversité singulière. C'est pourquoi, Natura 2000 propose des solutions qui protègent durablement ces milieux.

La saulaie

Ce boisement humide se localise généralement en périphérie d'étang. Il est riche en insectes qui constituent le garde-manger des oiseaux et des libellules.

Les herbiers aquatiques

Ce sont de véritables supports de reproduction pour un grand nombre d'espèces. L'anax napolitain est une libellule qui pond ses œufs dans les tiges des herbiers aquatiques pour les camoufler. Des oiseaux comme le grèbe huppé ou la foulque macroule utilisent les feuilles et les tiges des végétaux pour fabriquer leur nid. D'autres comme le grèbe à cou noir édifient leur nid directement sur les feuilles des nénuphars pour s'assurer qu'aucun prédateur terrestre ne vienne consommer leur ponte.

L'eau libre

Cette étendue d'eau est à l'origine d'un formidable foisonnement de vie : poissons, amphibiens, insectes, mollusques, phytoplancton... Les étangs d'Argonne sont souvent pêchés. Cette pratique n'est pas incompatible avec la préservation de la biodiversité. Au contraire, ces pêches permettent d'assurer un équilibre entre les différentes espèces qui vivent dans les étangs.

Charognard, je me nourris volontiers des poissons morts ou blessés à la surface des eaux libres.

Milan noir

La roselière

Sous ce nom générique se cache en réalité une diversité de milieux. Ces ceintures végétales situées sur le pourtour des étangs peuvent être composées de roseaux, de massettes, de carex ou de joncs. Il s'agit sans aucun doute d'un des habitats les plus riches pour l'avifaune.

PLUS QUE DE L'HERBE

dans nos prairies !

La diversité des conditions environnementales et des modes de gestion de notre territoire permet le développement de milieux herbacés variés en Argonne. Natura 2000 encourage des pratiques favorables à leur maintien, comme le pâturage extensif.

Prairies mésophiles

Le terme « mésophile » signifie « qui aime les conditions intermédiaires ». Les prairies mésophiles se développent donc sur des sols ni trop riches ni trop maigres, ni trop humides et ni trop secs. La valeur écologique de ces prairies tient plus du nombre d'espèces qui la composent que de la rareté de ces dernières : Sauge, Marguerite, Fromental, Sainfoin, Lotier, Pimprenelle...

Prairies humides

Sans grande surprise, ces herbages se développent sur des sols gorgés d'eau au moins une partie de l'année, au niveau des zones de débordement des rivières ou sur des creux topographiques. Les espèces végétales qui y vivent se sont spécialisées pour croître les pieds dans l'eau : joncs, laiches, oenantes...



Milan noir

Je raffole aussi des campagnols des champs que je chasse dans les prairies au moment de la fauche.

La haie

Les haies sont les éléments structurants de nos systèmes agropastoraux. En plus de délimiter les parcelles agricoles, elles servent de refuge et de corridor écologique pour une multitude d'espèces animales et végétales.

Natura 2000 passe à l'action pour vous accompagner dans vos projets !

Vous êtes éleveurs et souhaitez en apprendre plus sur la gestion durable de vos prairies ? N'hésitez pas à contacter le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne qui pourra vous proposer une formation gratuite de terrain sur la gestion durable des systèmes agropastoraux.